



## COMMISSION EUROPEENNE – COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Environnement: déclin alarmant de plantes, de mollusques et de populations de poissons d'eau douce**

Bruxelles, le 22 novembre 2011 – Selon de nouveaux travaux de recherche publiés aujourd'hui, le patrimoine naturel de l'Europe accuse une baisse alarmante. La liste rouge européenne, qui fait partie de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN™, fournit une évaluation d'une large partie de la faune et de la flore indigènes d'Europe. Il en ressort qu'une grande proportion de mollusques, poissons d'eau douce et plantes vasculaires entrent désormais dans la catégorie des espèces menacées. L'évaluation de quelque 6000 espèces révèle que 44 % de tous les mollusques d'eau douce, 37 % des poissons d'eau douce, 23 % des amphibiens, 20 % d'une sélection de mollusques terrestres, 19 % des reptiles, 15 % des mammifères et des libellules, 13 % des oiseaux, 11 % d'une sélection de scarabées saproxyliques, 9 % des papillons et 467 espèces de plantes vasculaires sont à présent menacés.

M. Janez Potočnik, membre de la Commission européenne chargé de l'environnement, a déclaré à ce sujet: *«Le bien-être des populations en Europe et dans le monde entier dépend des biens et services offerts par la nature. Si nous ne nous penchons pas sur les raisons de ce déclin et que nous n'agissons pas de toute urgence pour l'arrêter, nous pourrions le payer très cher.»*

Les mollusques d'eau douce constituent pour le moment le groupe le plus menacé. La grande mulette, espèce de moule d'eau douce (*Margaritifera auricularia*) autrefois répandue, se cantonne désormais à quelques cours d'eau en France et en Espagne. Figurant actuellement sur la liste des espèces en danger critique d'extinction, elle était considérée comme étant quasiment éteinte dans les années 1980. Elle est l'une des deux espèces pour lesquelles un plan d'action a été conçu au niveau européen et les programmes de conservation mis en œuvre actuellement permettent de croire en son avenir.

*«Les chiffres confirment l'état préoccupant des mollusques européens», a déclaré Annabelle Cuttelod, coordinatrice de la liste rouge européenne de l'UICN. «Si l'on considère également le niveau élevé des menaces qui pèsent sur les poissons d'eau douce et les amphibiens, on constate que les écosystèmes d'eau douce européens sont véritablement soumis à des menaces graves qui nécessitent de toute urgence l'adoption de mesures de conservation.»*

Les poissons d'eau douce sont également très menacés, notamment en raison de la pollution, de la surpêche, de la perte d'habitats et de l'introduction d'espèces exotiques. L'esturgeon est particulièrement menacé, sept des huit espèces présentes en Europe étant désormais classées en danger critique d'extinction.

Dans la catégorie des plantes vasculaires figurent des espèces sauvages apparentées à des espèces d'élevage qui sont essentielles pour la sécurité alimentaire mais qui sont néanmoins souvent négligées en termes de conservation. L'espèce *Beta patula*, en danger critique d'extinction, est une espèce sauvage proche des betteraves cultivées et une source génétique importante pour l'amélioration de la résistance aux virus. D'autres plantes cultivées qui sont menacées de manière inquiétante sont la betterave à sucre, le blé, l'avoine et la laitue, qui revêtent une certaine importance économique en Europe.

Il y a toutefois quelques bonnes nouvelles: ainsi, l'évaluation souligne le succès des mesures de conservation bien conçues. De nombreuses espèces protégées au titre de la [directive «Habitats»](#) de l'UE et incluses dans le réseau de zones protégées Natura 2000 ont aujourd'hui une meilleure chance de survie. Grâce à la protection stricte du seul site connu sur lequel elle est présente, l'espèce *Centranthus trinervis*, plante endémique de Corse, a vu son statut passer d'espèce en danger critique d'extinction à espèce menacée. Autre exemple, le contrôle des espèces envahissantes, qui peuvent être par exemple des plantes, des chèvres ou des rats, a été bénéfique pour la majorité des escargots terrestres menacés à Madère au cours des 10 dernières années.

## **Contexte**

La liste rouge européenne – établie sur la base des mêmes critères que ceux utilisés pour la liste rouge mondiale des espèces menacées™ de l'UICN mais limitée à l'Europe – passe en revue l'état de conservation de près de 6 000 espèces européennes (mammifères, reptiles, amphibiens, poissons d'eau douce, papillons, libellules et certains groupes de scarabées, de mollusques et de plantes vasculaires). Elle identifie des espèces qui sont menacées d'extinction au niveau régional afin qu'une action de conservation puisse être menée dans le but d'améliorer leur état de conservation. La liste rouge européenne est principalement financée par la Commission européenne. Les espèces sont classées dans l'une des huit catégories de menace. Les espèces classifiées comme étant en danger critique, en danger ou vulnérables sont décrites dans leur ensemble comme étant «menacées».

La liste a été établie par le programme mondial de l'UICN sur les espèces, le bureau régional européen de l'UICN, la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN et son réseau d'experts, ainsi que par plusieurs partenaires, y compris la branche européenne de Butterfly Conservation (pour la conservation des papillons), European Invertebrates Survey (enquête sur les invertébrés d'Europe) et le musée d'histoire naturelle de Berne (Suisse).

Aux menaces qui pèsent sur les poissons d'eau douce, les mollusques et d'autres formes de diversité biologique, l'UE oppose une nouvelle [stratégie en faveur de la diversité biologique](#) adoptée en mai de cette année. Cette ambitieuse stratégie vise à enrayer la perte de biodiversité et de services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2020. Elle comporte six grands objectifs et 20 actions devant aider l'Europe à atteindre son but. Les objectifs sont les suivants:

- la mise en œuvre complète de la législation de l'UE sur la protection de la nature et de la diversité biologique;
- une meilleure protection des écosystèmes et une utilisation plus importante de l'infrastructure verte;
- une agriculture et une sylviculture plus durables;
- une meilleure gestion des stocks halieutiques;
- un renforcement des contrôles sur les espèces exotiques envahissantes;
- une plus grande contribution de l'Union européenne à la prévention de la perte de biodiversité au niveau mondial

### **Informations supplémentaires**

Pour de plus amples informations, voir

<http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist> et  
<http://www.iucnredlist.org/europe>.

Des photos haute résolution peuvent être téléchargées à l'adresse suivante:

<http://tinyurl.com/cecpg5c>

Des reportages vidéo sont disponibles sur [tvlink.org](http://tvlink.org)

Contacts :

[Joe Hennon](#) (+32 2 295 35 93)

[Monica Westeren](#) (+32 2 299 18 30)